



POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS DE SAINT-MALO

LE PLAN D'ACTION

2016-2018

AXES D'INTERVENTION

LOISIRS

Le domaine des loisirs offre une belle occasion d'organiser des activités pour toute la famille et les aînés, et d'y intégrer de saines habitudes de vie. Le parc linéaire, le chalet municipal situé au lac Lyndsay et le chemin de la Pointe sont autant de ressources qui ont avantage à être développées et exploitées dans l'intérêt des familles et des aînés.

	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES (R) ET PARTENAIRES (P)
LOISIRS	Favoriser la participation des aînés à des activités	Coordonner des activités culturelles, sociales et sportives pour les aînés	R : Municipalité R : Chargé de projet P : Comité des loisirs P : Club de l'Âge d'Or
	Favoriser l'arrimage des services entre les partenaires et bonifier l'offre existante en saines habitudes de vie	Procéder à la phase II du projet d'aménagement du sentier des Aînées	R : Municipalité P : C.D.S.M. P : La Fabrique
	Développer des infrastructures et des activités au chalet municipal pour les aînés et les familles	Aménager le chalet municipal et son environnement pour les familles et les aînés : <ul style="list-style-type: none"> - Parc pour enfants - Ajout de deux BBQ 	R : Municipalité P : Association sportive du Lac Lindsay
		Maintenir l'organisation d'activités familiales et pour les aînés au chalet municipal, telles que la Fête de la pêche et le tournoi de volleyball.	R : Municipalité P : Association sportive du Lac Lindsay P : Tous les comités de la municipalité
	Mettre en valeur le sentier du chemin de la Pointe	Valider l'intérêt pour aménager et baliser le sentier sur le chemin de la Pointe	R : Municipalité P : Bénévoles de la municipalité
		Organiser un club de marche et de raquette pour les familles et les aînés une fois que le sentier aura été aménagé et balisé	R : Comité des loisirs

VIE COMMUNAUTAIRE

En favorisant l'accessibilité aux différentes infrastructures municipales, la municipalité veut stimuler la participation de tous aux activités organisées.

Elle souhaite encourager l'engagement des jeunes et des aînés à la vie communautaire afin de créer et maintenir des liens entre les générations.

MOBILITÉ DURABLE

L'enjeu de la sécurité sur les chemins publics justifie la planification d'actions visant entre autres l'amélioration de la visibilité et du respect de la vitesse.

HABITATION

La municipalité poursuivra ses démarches concernant le projet de coopérative de logement pour les familles et les aînés.

LOISIRS (SUITE)	Développer des activités pour les jeunes selon leurs besoins et leurs intérêts	Encourager les jeunes à s'impliquer dans l'organisation de leurs activités en siégeant au CA du Comité des loisirs	R : Chargé de projet P : Comité des loisirs
		Développer une offre d'activités de loisirs pour les jeunes	R : Municipalité P : MRC
		Maintenir l'organisation du camp de jour durant la semaine de relâche	R : Municipalité P : Comité des loisirs P : MRC de Coaticook
		Organiser des évènements pour tous les membres de la famille	R : Comité des loisirs
	Améliorer la promotion des activités	Encourager les organisateurs d'activités à transmettre l'information au bureau municipal à l'avance	R : Tous les comités R : Chargé de projet
		Améliorer la promotion des activités de la bibliothèque par envois postaux	R : Bibliothèque municipale

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Soucieuse d'offrir aux Malouins de nouveaux outils de travail et de communication, l'administration municipale entreprendra des démarches en vue d'offrir l'accès à Internet à tous les citoyens de Saint-Malo. Elle veille également à favoriser le maintien à domicile des aînés et de rendre accessible les lieux publics.

VIE COMMUNAUTAIRE	Contribuer au bien-être des aînés vulnérables	Évaluer les ressources bénévoles pour offrir des visites amicales aux aînés	R : Comité Famille MADA R : Chargé de projet
	Favoriser le maintien du service de garde pour les écoliers	Collaborer avec l'école, au besoin, pour assurer le maintien du service de garde scolaire	R : Commission scolaire des Hauts-Cantons R : Municipalité R : Comité Famille MADA
MOBILITÉ DURABLE	Favoriser le déplacement sécuritaire des familles et des aînés	Évaluer les possibilités d'aménagement de trottoirs	R : Municipalité P : Ministère des Transports
		Faire respecter les limites de vitesse dans la municipalité	R : Sûreté du Québec P : Municipalité
		Installer des lampadaires dans le sentier des Aînées, dans le nouveau secteur résidentiel et sur la route 253 sud vers le sud	R : Municipalité P : Ministère des Transports
HABITATION	Revoir le projet de coopérative de logement	Faire le suivi de la viabilité d'une coopérative de logement pour les familles et les aînés	R : Élus municipaux P : Centre de santé et des services sociaux de la MRC de Coaticook

ADMINISTRATION MUNICIPALE	Offrir à la Politique familiale et des aînés des conditions favorables susceptibles d'assurer sa pleine réalisation	Mandater le Comité Famille MADA au suivi du plan d'action 2016-2018	R : Comité Famille MADA R : Élus municipaux
	Favoriser le maintien à domicile	Tenir une séance d'information annuellement à l'intention des aînés sur les services offerts favorisant le maintien à domicile	R : Municipalité R : Comité Famille MADA P : Club de l'Âge d'Or P : Tous les aînés
	Assurer l'accès universel à tous les lieux publics	Rendre accessible tous les locaux publics pour les personnes à mobilité réduite	R : Municipalité

AUTRES MESURES DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AINÉS

Voici une série de mesures déjà en place depuis la politique familiale de 2006 et qui ont été reconduites. Elles situent les familles et les aînés au cœur des préoccupations municipales et visent à améliorer leur qualité de vie. Pour plus de précisions, nous vous invitons à communiquer avec la Municipalité de Barnston-Ouest au 819-838-4334.

- Offrir en cadeau pour chaque nouveau-né un montant de : 100 \$ pour le premier enfant; 200 \$ pour le deuxième enfant; 300 \$ pour le troisième enfant et chacun des suivants.
- Rembourser un montant représentant 50 % des coûts relativement à l'achat des couches de coton, jusqu'à concurrence de 200 \$ par famille. Un seul remboursement par famille.
- Remboursement de 100 \$ par famille (ou résidence) pour des activités de sport, loisir ou culture, avec présentation de facture faisant preuve de la dépense.
- Tenir compte des réalités et des besoins exprimés par les familles lors de la planification et de la mise en place de nouvelles infrastructures et de nouveaux services.
- Participation financière de la municipalité à la fête de la famille.
- Diffuser l'information sur les programmes de rénovation existants dans le « Joyau »
- Remise d'une pochette d'information à tous les nouveaux arrivants en guise d'accueil.
- Sensibiliser les familles aux mesures d'urgences en les invitant à organiser un exercice d'incendie à la maison.
- Maintenir l'accessibilité et la disponibilité des locaux et infrastructures de la municipalité pour différentes activités accessibles à l'ensemble des citoyens et pour les programmes communautaires.